SECTION A — NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

A63 SPORTS; JEUX; DISTRACTIONS

A63J MATÉRIEL DE THÉÂTRE, CIRQUE OU D'AUTRES LIEUX DE SPECTACLE; ACCESSOIRES DE PRESTIDIGITATION OU ANALOGUES (bâtiments pour réunions publiques, divertissements ou sports E04H 3/10)

Schéma général

AMÉNAGEMENTS DE SCÈNES OU DE CIRQUES.....1/00-5/00
AUTRES SPECTACLES VISUELS.....13/00-19/00, 25/00, 99/00
AUTRES DIVERTISSEMENTS.....9/00, 11/00, 99/00
APPAREILS POUR ARTISTES.....7/00, 21/00

1/00 **Aménagements de scènes** (tissus pour décors de théâtres, costumes ou rideaux D03D; structure de scènes de théâtre ou de théâtres E04H)

1/02 • Décors; Rideaux ou autres éléments scéniques similaires; Moyens pour les manœuvrer

3/00 **Equipement ou aménagements des cirques ou arènes** (structure des cirques E04B, E04H)

5/00 **Moyens auxiliaires pour produire des effets scéniques particuliers au théâtre, au cirque ou dans l'arène** (leur éclairage F21S)

5/02 • Dispositions pour effets scéniques; Accessoires de mise en scène

5/04 • • Dispositions pour effets sonores

5/10 • Dispositions pour rendre visibles ou audibles les mots prononcés

5/12 • Appareils pour élever ou abaisser des personnes (ascenseurs, escaliers ou trottoirs roulants B66B)

7/00 **Appareils auxiliaires pour artistes**

9/00 **Pistes centrifuges, pour boucler la boucle ou analogues** (toboggans pour divertissements publics A63G 21/00)

11/00 **Labyrinthes**

13/00 **Panoramas, dioramas, stéréoramas ou analogues** (modèles en général G09B)

15/00 **Baraques foraines, p.ex. pour attractions; Vues kaléidoscopiques ou autres spectacles de couleur** (jouets de couleur A63H 33/22; kaléidoscopes G02B 27/08)

17/00 **Appareillage pour musique de couleur**

19/00 **Théâtres ou spectacles de marionnettes ou d'ombres**

21/00 **Appareils de magie; Accessoires pour prestidigitateurs**

25/00 **Équipement spécialement conçu pour salles de cinéma** (moyens de projection cinématographique G03B) **[2009.01]**

99/00 **Matière non prévue dans les autres groupes de la présente sous-classe [2009.01]**